

*Journal
Municipal
de
Cruviers-Lascours*

Numéro 19



www.cruviers-lascours.fr

Sommaire

Page 2 : Sommaire - Infos pratiques

Page 3 : Edito

Pages 4 - 5 : Les Brèves. Sécurité et protection des personnes, un outil pour tous : le Dicrim - Ramassage des Encombrants - Service de saison - Gel et canalisations - Boîte à idées - Pose et dépose des décorations de Noël - Grand froid, redoux ou intempéries inhabituelles

Pages 6 - 7 : Les temps forts en images. Un 11 novembre à huis clos - Panier des Aînés - Il a neigé sur le village

Page 8 - 9 : Cadre de Vie. Le débroussaillage obligatoire - Travaux de Lascours - Haies en limite de voie communale - Fleurissement du village

Pages 10 - 11 : Pôle Enfance et Ados. Spectacle de Noël de l'école - Goûter de Noël de la Mairie. **L'Agenda**

Page 12 : Espace public numérique d'Alès Agglomération, séance d'information



Infos pratiques

La Mairie

Mairie de Cruviers-Lascours - Place Albert Chapellier
30360 CRUVIERS-LASCOURS - Téléphone : 04 66 83 21 55
Courriel : mairie@cruviers-lascours.fr

Horaires de la Mairie : du lundi au vendredi de 9h à 12h

L'après-midi sur rendez-vous

Permanence des élus : 1er samedi du mois de 10h à 12h

Commission urbanisme : sur RDV, mercredi à partir de 19h

Ordures ménagères et Déchetterie

Les poubelles bleues :

Cartons, emballages en plastique et en métal :

Dimanche soir pour un ramassage le lundi entre 5h et 12h

Les ordures ménagères :

Dimanche soir pour un ramassage le lundi entre 5h et 12h

Mercredi soir pour un ramassage le jeudi entre 5h et 12h

Si la poubelle fournie par la mairie est endommagée, couvercle ou bac, merci de le signaler sur le site www.ales.fr (rubrique « mes démarches », « Espace Citoyens », « Numéro Vert – Demande d'intervention sur le domaine public »)

Le verre et le papier : containers près du Temple à Lascours et près du stade à Cruviers.

La déchetterie de Saint Césaire de Gauzignan est ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Régie des Eaux : REAAL. Assistance technique 24h/24 et 7j/7. 04 66 54 30 90 - contact@reaal.fr

Urgence sécurité gaz : 08 00 47 33 33

Agence postale

Fédérique LUITAUD vous accueille tous les jours sauf le dimanche de 9h à 12h. Tél. : 04 66 83 21 73

Epicierie

Ouvert du mardi au vendredi, de 7h45 à 12h30 et de 16h30 à 19h00

Samedi et dimanche : 7h45 à 12h00

Tél. 04 66 54 82 72

Mail : valeriegauchet30@orange.fr

Commande de pains et viennoiseries, par mail,

jusqu'à 20 h la veille.

Commande de poulets rôtis, au magasin, pour le samedi matin et dimanche matin.

Commande viande de Lozère avant vendredi matin pour une livraison mercredi suivant

Ecole de Cruviers-Lascours

L'école La Planète, dirigée par Frédéric BARRAL, regroupe les élèves de CP jusqu'au CM2 des communes de Brignon et de Cruviers-Lascours.

Contact : 04 66 83 27 16

Crèche

La crèche « les P'tits aventuriers » est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

Directrice : Madame OZIL - Tél. 04 66 54 43 42

Assistantes maternelles

Angélique MAGNANI - 06 50 42 28 93

Blandine PISTRE - 06 78 94 94 31

Karine RAGARU - 06 23 05 50 67

Kelly SCHWARZ - 07 83 43 82 88

Infirmières

Stéphanie HIMPE - 06 08 17 49 36

Marie-Charlotte BOUSSAGUET-MANIEZ :

04 66 83 18 58 ou 06 11 16 39 40

Bibliothèque

Locaux de la Poste, tous les jours sauf dimanche de 9 à 12h. Tél. : 04 66 83 21 73

Nouveau pasteur de la Gardonnenque

MASSLER Franck 06 62 82 32 42

GAILLA Eric 06 74 64 65 36

Aide sociale

Permanence Assistante Sociale : contact au Centre Médico-Social de St Christol-Lès- Alès au 04 66 56 49 50.

Midi Libre

Roland BOUSSAGUET est le correspondant MIDI LIBRE de Cruviers-Lascours. rboussaguet@orange.fr

Tél. : 04 66 83 18 58 ou 06 72 94 49 51

Edito

Chères habitantes,
chers habitants,

2020 restera tristement dans nos mémoires. Une année frustrante : restriction de nos libertés, bouleversement de nos habitudes, annulation des rencontres festives imposée par l'obligation de distanciation physique. Pour nous tous, tant de moments de convivialités annuels interdits : Goûter des Aînés, repas des Aînés, les vœux, les lotos, les fêtes...

Tous les matins, ma priorité en tant que Maire, que je considère indispensable pour une commune de la taille de Cruviers-Lascours, est de réfléchir à comment animer le village pour créer des moments de partage avec les habitants. Tous comprendront aisément que la période actuelle ne nous permet pas de réaliser cette vision de gestion...

Certes, nous essayons de combler ce vide de rencontres en proposant des services aux habitants : le ramassage des encombrants, le prêt de la remorque pour les déchets verts, le ramassage des sapins, l'aide dans leur quotidien pour les plus fragiles, l'accompagnement à l'utilisation des nouveaux outils internet pour les démarches administratives ... Mais nous sommes loin de ce que nous aimons faire : Vous rencontrer...

Néanmoins, nous avons pu nous rapprocher de nos Aînés à l'occasion de la distribution du colis surprise ; La



permanence étalée sur 2 jours a permis un échange quasi individuel en respectant les gestes barrières. Pour certains, ce fut l'occasion de m'annoncer qu'ils avaient été contaminés par la COVID. Une trentaine de cas recensés sur le village, une hospitalisation et un décès, Jocelyne GIBOULET.

Pour la première fois depuis très longtemps, il n'y aura pas eu de cérémonie des vœux pour la nouvelle année, crise oblige. Et encore une fois, c'est un moment qui va nous manquer, un moment où nous prenions plaisir à accueillir les nouveaux arrivants et nous côtoyer autour d'un verre de l'amitié agrémenté d'un buffet dînatoire.

2021 commence donc avec des incertitudes mais avec l'espoir que l'été nous apportera liberté, convivialité et bien vivre ensemble...

Tous les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2021. Prenez soin de vos proches, de vous. Nous vous souhaitons en premier une bonne santé, et que ce satané virus soit éradiqué et nous laisse retrouver une vie paisible.

Nous restons mobilisés pour vous apporter assistance afin de faciliter votre quotidien. Pour l'heure nous travaillons avec la commission et les services pour vous accompagner dans la vaccination des plus de 75 ans, n'hésitez pas à venir nous solliciter.

Bonne année 2021 ! La santé pour vous et vos proches !

Fabien FIARD



Editeur :
Mairie de Cruviers-Lascours
Directeur de la publication :
Fabien FIARD
Rédactrice en chef : Karine DUBOIS
Comité de rédaction :
les Conseillers Municipaux
Numéro 19 : octobre à décembre 2020
Impression (le 18/01) : Mairie
Réalisation gracieuse
www.cecichouette.fr

Les Brèves

Sécurité et protection des personnes, un outil pour tous : le Dicrim

Dans le cadre de la révision de son Plan Communal de Sauvegarde (outil de gestion permettant la mise en œuvre rapide d'une organisation en cas de survenance d'un événement grave), la commune met à la disposition des habitants un nouveau document, le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs).

Il s'agit d'un condensé des risques susceptibles de survenir sur le secteur et des principales consignes de sauvegarde s'y rapportant. Vous pouvez consulter librement ce document en Mairie ou encore sur le site de la Commune. En complément du DICRIM, un dépliant reprenant les principaux numéros utiles en cas d'urgence est également joint à ce journal. **A conserver !**

Enfin, la situation sanitaire que nous traversons, ne peut que nous rappeler l'importance pour la Mairie de détenir en permanence la liste exhaustive des habitants les plus fragiles sur la commune. C'est pourquoi, nous rappelons à toutes les personnes en situation de vulnérabilité (isolement, âge, maladie, etc.) de s'inscrire soit directement en Mairie (ou auprès d'un conseiller municipal), soit sur le site internet de la Commune.

Ramassage des Incombrants

Toujours dans la dynamique d'apporter des services sur la commune, le Conseil Municipal vient de décider de mettre à la disposition des résidents un système de ramassage des encombrants, gros électroménager et mobilier, que nous porterons en déchetterie.

Pour ce faire, il suffit de prendre contact avec le secrétariat de Mairie au 04 66 83 21 55 ou par email à : mairie@cruviers-lascours.fr et nous verrons ensemble les modalités de ce ramassage.



Nous ne disposons que d'un seul personnel municipal à ce jour. Suivant le type de matériel, il faudra prévoir de l'aider pour le chargement dans la remorque.

Service de saison...

Pour clôturer la période des fêtes de fin d'année, la Mairie vous a proposé de récupérer vos sapins de Noël afin de les porter en déchetterie.

La remorque municipale est donc passée devant chez vous pour ramasser votre sapin dépouillé de ses atours. Ces arbres de saison ont été transportés aux déchets verts de Saint Césaire de Gauzignan pour être valorisés dans les règles de l'art.

Plus d'une quinzaine de sapins ont ainsi été collectés, merci à tous d'avoir participé à ce service écoresponsable.



Gel et Canalisations

En cette période de grand froid, pensez à protéger votre compteur d'eau et vos installations :

- * Calfeutrez le compteur (plaques de polystyrène) et entourez vos canalisations d'un matériau isolant
- * Vidangez vos robinets extérieurs
- * Laissez couler un mince filet d'eau en cas de froid extrême

Si vos installations ont gelé :

- * Coupez l'eau pour éviter toute inondation au dégel
- * Essayez de dégeler votre installation, à l'aide d'un sèche-cheveux par exemple
- * Vidangez votre installation
- * Contactez un plombier si nécessaire

La REAAL reste à votre écoute :

Service Technique
04.66.54.30.90 (taper 1)
contact@reaal.fr

Le coût de remplacement d'un compteur gelé est de 239,89€, comprenant le compteur, ses équipements et la pose.

Les Brèves

Boîte à idées

Dans notre programme de campagne électorale nous avons évoqué la création d'un lien de communication avec les habitants du village pour collecter les idées en direction du mieux vivre ensemble.

Nous avons déjà mis en place des services de proximité présentés dans ce journal et nous souhaiterions poursuivre cet élan avec votre contribution.

Alors n'hésitez pas à nous faire part de vos propositions pour améliorer notre cadre de vie et faciliter le quotidien de tous, soit par courrier dans la boîte aux lettres de la Mairie, soit par mail : mairie@cruviers-lascours.fr !



Pose et dépose des décorations de Noël

La municipalité avait coutume de faire appel à une entreprise extérieure pour la pose et la dépose des décorations de Noël. Mais le prix était relativement élevé, environ 2500 euros par an.

Aussi, depuis 2019, nous avons établi une mutualisation de ce service technique avec la commune de Brignon. Nous louons une nacelle et nos agents municipaux agrémentés procèdent ensemble à la pose et dépose des luminaires sur nos deux communes. Ce qui au final revient au coût partagé de la location du véhicule et au temps de nos employés municipaux respectifs, monopolisés pour ce service.

Trente décorations lumineuses ont été installées cette année sur Cruviers-Lascours. Nous avons dû financer le coût des prises sur les poteaux d'éclairage public nouvellement installés (une dizaine), et il est prévu d'en ajouter 5 sur Lascours pour l'hiver 2021/2022. Nous en profiterons pour renouveler quelques guirlandes pour les fêtes de fin d'année 2021.

Nul doute que d'autres possibilités de mutualisation des services et moyens avec Brignon sont possibles.



GRAND FROID, REDOUX OU INTEMPÉRIES INHABITUELLES SOYEZ VIGILANTS AUX APPAREILS DE CHAUFFAGE

Maux de tête, nausées, vomissements, si ces symptômes apparaissent, il est nécessaire d'aérer, d'évacuer le lieu et d'appeler les secours au 112, 18 ou 15



POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS :



Avant l'hiver, faites vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié



Tous les jours, aérez les pièces au moins dix minutes et ne bouchez jamais les entrées et sorties d'air



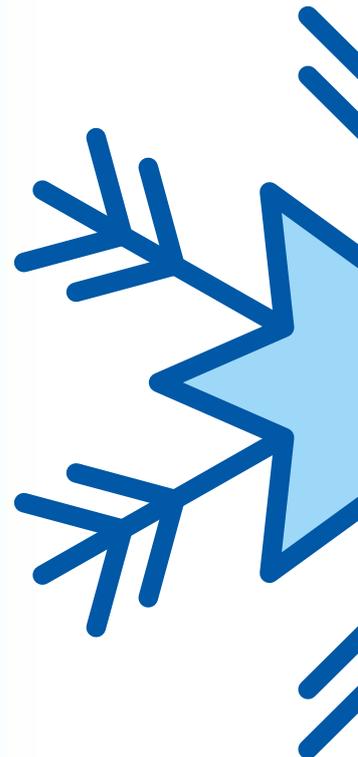
Respectez les consignes d'utilisation des appareils à combustion : ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu



Placez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments



N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non-destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue...



Les temps forts en images

Un 11 novembre à huis clos

Comme tous les événements de cette année 2020, la cérémonie du 11 novembre n'a pas été épargnée. Ce moment de recueillement s'est déroulé en format très restreint, comme préconisé par la Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Le Conseil Municipal, représenté par Messieurs Fiard et Toulouze, a procédé à un dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

Malgré le huis clos imposé, le texte de Geneviève DARRIEUSSECQ pour la Journée Nationale de Commémoration de la Victoire et de la Paix, ainsi que l'hommage à tous les « Morts pour la France » a été lu à voix haute.



Panier des Aînés

Cette année bien particulière nous a privé de beaucoup d'instant de partage et notamment de ce moment que nous apprécions tous en fin d'année, le repas des Aînés... Attaché à cette rencontre le Conseil Municipal a bien entendu tenu à leur témoigner toute notre attention.



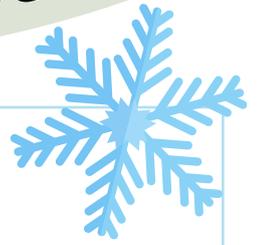
Un colis gourmet individuel les attendait au Foyer de la Mairie les 18 et 19 décembre.

Un bel assortiment de biscuits, une bouteille de vin spéciale « Cuvée des Aînés » et une petite plante ont été offerts pour tenter de compenser le bon moment festif des années précédentes. Cela nous aura permis de rencontrer, dans le plus grand respect du protocole sanitaire, tous nos Aînés et d'avoir ainsi de leurs nouvelles. Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, elles ont été livrées par nos soins.

Nous espérons tous nous rattraper l'an prochain autour d'un festin !



Les temps forts en images



Il a neigé sur le Village... 🎵

Lundi 4 janvier, jour de la rentrée des classes, le village s'est paré d'un beau manteau blanc pendant quelques heures, juste le temps d'échanger deux ou trois boules de neige à la récréation et d'immortaliser ce moment en clichés. Ce bel épisode hivernal aura à peine duré la journée, mais on pourra dire que nous avons eu de la neige cet hiver !



Cadre de Vie



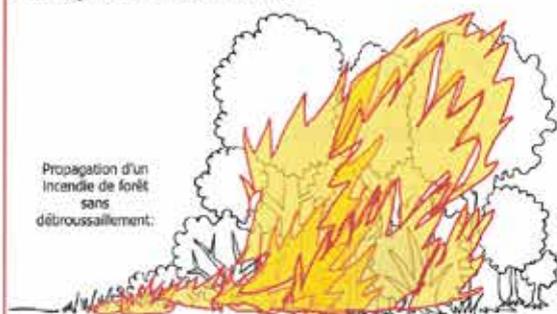
DDTM du GARD Le débroussaillage obligatoire

Arrêté préfectoral du 8 janvier 2013

Plus d'informations sur :
www.gard.gouv.fr

Contact :
DDTM 30
ddtm-sef-foret@gard.gouv.fr

Pourquoi débroussailler ?



Objectif : ralentir la propagation du feu et diminuer son intensité



Qui doit débroussailler ?

Sont concernés les constructions, chantiers, et installations de toute nature situés au sein des bois, forêt, landes, garrigues de plus de 4 ha, ainsi qu'à moins de 200 mètres de ces massifs.

Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé doivent être réalisés sur une profondeur de 50 mètres autour des constructions, chantiers et installations de toute nature. **Les travaux sont à la charge du propriétaire de la construction, du chantier ou de l'installation de toute nature, même si il n'a pas la maîtrise foncière des parcelles à débroussailler.**

En zone U du plan local d'urbanisme, les parcelles doivent être intégralement débroussaillées, bâties ou non, par le **propriétaire de ces parcelles**.



Construction en zone N ou A :
Obligation sur un rayon de 50 m / bâti



Parcelle construite ou non en zone U
Obligation sur l'intégralité de la parcelle



Parcelle construite en zone U (périphérie zone N ou A)
Obligation sur l'intégralité de la parcelle et sur un rayon de 50 m / bâti

Comment débroussailler ?

- mise à distance de 3 mètres entre les houppiers (développement des branches) des arbres
- possibilité de conserver un bouquet de 80 m² au maximum ou des haies en les isolant de la végétation environnante
- élimination de la végétation arbustive au sol
- mise à distance de 3 m entre les houppiers des arbres et l'habitation à protéger
- un gabarit de 5 m de largeur par 5 m de hauteur sur la voie d'accès privée à l'habitation



Élimination des branchages issus du débroussaillage :

- De préférence : par broyage, compostage ou apport en déchetterie
- **Le règlement sanitaire départemental (RSD) interdit de façon permanente le brûlage des déchets verts des particuliers.**
- **Par dérogation au RSD : en dehors de la période du 15 juin au 15 septembre, les résidus de débroussaillage peuvent être brûlés. Le feu doit être mené avec précaution (respect de l'arrêté du 31 août 2012 relatif à l'emploi du feu, une déclaration en mairie est nécessaire du 1^{er} février au 14 juin).**

Précautions à prendre :

- Prévenir les pompiers
- Uniquement si la vitesse du vent est inférieure à 20 km/h
- Incinération entre le lever du soleil et une heure avant son coucher
- Réserve d'eau à proximité
- Surveillance constante du feu
- Extinction totale 1 heure avant le coucher du soleil

Cadre de Vie



Travaux de Lascours



Après une interruption imposée par la température hivernale et par le rallongement des délais de livraison lié à la crise sanitaire, les travaux de Lascours vont reprendre fin janvier.

Une réunion avec les entreprises aura lieu mercredi

27 janvier pour définir le nouveau calendrier.

Les terrassements devraient reprendre à partir du 1er février 2021.

Fleurissement du village

Après l'enfouissement des câbles électriques et la réfection de la voirie au centre du hameau de Lascours (travaux qui ont contribué à mettre en valeur ses typiques maisons en pierre), la municipalité a décidé de poursuivre l'embellissement du village en installant quelques jardinières fleuries et des arbustes dans des endroits appropriés, de façon à apporter un peu de douceur et de poésie dans des lieux un peu trop minéraux.

Dans cette perspective, le maire a présenté en septembre dernier, son projet au Département, lequel attribue aux communes gardoises qui le souhaitent, des plants gratuits. Après acceptation du dossier, les plantes commandées ont pu être récupérées courant décembre auprès de l'ESAT Osaris à Nîmes.

La création d'un parking, contigu au jardin public des Lascours avait déjà donné lieu à la plantation, cet automne, d'une haie variée délimitant l'espace qui lui est dédié.

Dans le même esprit, tout près de la cave coopérative, le long de la route des Vignerons où de jeunes plants de vignes agrémentent déjà une partie des trottoirs, vont être installés des arbustes. Ainsi abelias, photinias, myrtes et cistes vont prendre place dans la banquette prévue à cet effet et composer une haie de plantes diverses, toutes adaptées à notre climat.

L'entrée de la salle du Parc méritait aussi une attention particulière. Celle-ci devrait s'habiller d'un vénérable olivier accompagné d'une bordure de plantes méditerranéennes.

Enfin, quelques jardinières en pierre reconstituée vont également faire leur apparition, dont deux devant l'épicerie, en remplacement des pots abîmés et dégarnis. Deux autres seront placées sur la petite place située devant le mas Bernard et une autre impasse du Levant, dans le quartier du Soleil. Elles seront dotées de végétaux résistants à la sécheresse, tels les teucrium, lobelias, gauras ou romarins.

Il ne reste plus qu'à attendre des temps meilleurs et le moment propice pour se mettre au travail et passer à la réalisation.

Ces petites nouveautés fleuries donneront peut-être l'envie à d'autres cruviersiens ou lascoursiens d'embellir également leur devant-de-porte ou d'indiquer les endroits, rues, places ou autres qui mériteraient d'être végétalisés. C'est dans l'air du temps....

Haies en limite de voie communale

Ces tâches d'entretiens et de tailles des haies incombent aux propriétaires (ou leur représentant) ou aux locataires des terrains.

- Pour les haies à l'aplomb du domaine public : leur hauteur doit être d'un maximum de 2 mètres voire moins à proximité d'un carrefour ou d'un virage pour assurer une bonne visibilité autant aux piétons qu'aux automobilistes, cyclistes ou motards.

- Pour les haies en bordure de voie publique, elles doivent être taillées de façon à ce que rien ne dépasse de la clôture donnant sur la rue.

Pour la sécurité et le bien être de tous, merci de respecter ces consignes.



Pôle Enfance et Ados

Spectacle de Noël de l'école

Malgré cette période un peu triste, il était inconcevable de ne pas offrir aux enfants un souffle de magie.

L'école primaire de Cruviers-Lascours a eu à cœur de réserver le spectacle de la



Compagnie Vlm Crew, financé par Alès Agglomération, le lundi 14 décembre.

Un véritable plaisir de retrouver les rires des enfants dans une salle de spectacle, tout en respectant les gestes barrières...

Avec l'aide pédagogique et créative de leurs institutrices et instituteurs, les enfants

avaient confectionné des décorations pour garnir le grand sapin installé place de la fontaine par la Mairie!

Et quelle ne fut pas leur surprise quand, à la sortie, un personnage bien connu les attendait au pied de ce bel arbre de Noël ! Ce bonhomme rouge qui les guettait au loin, n'était autre que le Père Noël, venu en avance prendre les commandes, et donner aux enfants un petit sachet de friandises. Quelques photos plus tard, les élèves ont retrouvé leur salle de classe et le Père Noël est retourné à ses préparatifs pour une autre rencontre....



Pôle Enfance et Ados

Goûter de Noël de la Mairie

Promesse tenue ! Lors du spectacle de l'école, le Père Noël avait annoncé aux enfants qu'il viendrait à leur rencontre le samedi 19 décembre pour la collecte des lettres. Bravant un temps très humide et bien frais, notre bon gros bonhomme barbu vêtu de son habit rouge était au rendez-vous et a attendu tout l'après-midi que les enfants viennent à tour de rôle déposer leur lettre dans la boîte au pied du sapin. Il a également accepté de poser pour une photo masquée ! Ne venant jamais les mains vides, il a offert à chaque petit un sachet de friandises en attendant la distribution de cadeaux du réveillon de Noël !

Ce goûter de Noël aura été moins convivial que les années précédentes, mais le père Noël s'est adapté pour offrir de la joie et promet de revenir l'an prochain avec de belles surprises...



L'Agenda

Ces événements annoncés dépendent bien évidemment de la crise sanitaire et sont programmés sous réserve d'autorisations gouvernementales...

Mercredi 3 février 2021 : Conseil Municipal, 19h, Foyer de la Mairie

Samedi 6 février 2021 : Permanence des élus, 10h – 12h, à la Mairie

Mercredi 3 mars 2021 : Conseil Municipal, 19h, Foyer de la Mairie

Samedi 6 mars 2021 : Permanence des élus, 10h – 12h, à la Mairie

Samedi 7 avril 2021 : Permanence des élus, 10h – 12h, à la Mairie

Mercredi 10 avril 2021 : Conseil Municipal, 19h, Foyer de la Mairie

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

d'Alès Agglomération

mobile



CRUVIERS
LASCOURS

SEANCE D'INFORMATION

« *Les démarches administratives
par internet* »

- Pour quoi faire ?
- Comment faire ?
- Se faire aider ?
- Créer son carnet mémo

Mercredi 20 janvier



À 14h30 au Foyer communal

Illustration : Agglomération Alès 2023 35 © 2023

Renseignements au : 06 13 09 31 66 ou 04 66 56 11 00 poste EPN - www.ales.fr

Les sites des services publics à portée de clic



Masques obligatoires-Respect des règles sanitaires.